

Création d'une école de puéricultrices.

ASSOCIATION SAINT FRANCOIS D'ASSISE

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mesure « actions particulières ciblées en faveur des femmes, développement du travail féminin de l'apprentissage et de la formation tout au long de la vie ». La mesure vise à promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes notamment par des actions :

- développant l'accès à la qualification et aux responsabilités
- accentuant la participation des femmes au marché du travail et aux actions de formation
- facilitant une meilleure conciliation entre vie professionnelle et familiale

Contacts

Association Saint François d'Assise
BP 840 97446 ST DENIS CEDEX
Tel : 06 92 67 65 98

Direction du Travail, de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle
24, rue du Maréchal Leclerc
97488 Saint Denis Cedex
Tél. : 02 62 48 66 00

L'objet de cette action consiste, dans un contexte de sous emploi, à favoriser l'emploi féminin à responsabilités et les formations qualifiantes. La création d'une spécialisation « infirmière de puériculture » ouvre de nouvelles perspectives de déroulement de carrière et de reconversion aux professionnels para-médicaux.

Enfin, la création de cette filière supérieure paramédicale est un facteur non négligeable qui contribue au développement de l'accueil des jeunes enfants.

Il s'agit de créer des conditions pour que les stagiaires acquièrent un degré de connaissance et de maîtrise technique répondant aux attentes et exigences du milieu professionnel en répondants aux besoins de puéricultrices diplômées notamment en faveur des secteurs suivants :

- Hospitalier
- PMI (Protections Maternelles Infantile)
- Médico-Social
- Structures de garde d'enfants

Quelques indicateurs :

Besoins exprimés par an : 15

Nombre d'élèves formés : 12 par an.



(Photo Association St François d'Assise)

Coût total éligible : 146 046 €

Participation de l'Union Européenne :
102 140 € (FSE)

